

**Procès-verbal de l'assemblée générale N° 16 de SORBUS,
tenue le jeudi 15 novembre 2020 par e-mail ou courrier postal
(situation extraordinaire pour cause de coronavirus)**

- 1. Accueil**
- 2. PV. de l'assemblée générale du 11 avril 2019**
- 3. Rapport de la présidente**
- 4. Composition du comité**
- 5. Comptes de l'exercice 2019 et budget 2020**
- 6. Rapport des vérificateurs des comptes**
- 7. Cotisations 2021**
- 8. Programme 2020**
- 9. Divers**

1. Accueil

Pauline de Coulon, présidente, souhaite une chaleureuse bienvenue aux membres par e-mail, ou par courrier postal pour les membres qui n'ont pas d'adresse mail (le mot « courrier » sera utilisé par la suite pour désigner ces deux formes). En raison de la pandémie de coronavirus, l'assemblée générale initialement prévue le 19 mars a dû être annulée. En lieu et place d'une assemblée générale habituelle, une assemblée virtuelle avec vote par correspondance a dû être organisée. Les différents points normalement abordés durant l'assemblée générale, ont été réunis sous forme de présentation pdf. Chaque point devant être approuvé par l'assemblée a pu être voté par correspondance par retour de courrier.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2019

Le PV de l'assemblée générale 2019 est en ligne sur notre site internet et a été transmis à l'assemblée par courrier. Il est accepté à 39 voix, avec une abstention, et avec remerciements à son autrice.

3. Rapport de la présidente

Le rapport annuel a été envoyé aux membres avec la convocation à l'assemblée générale au début de l'année 2020. De plus, un résumé a été retranscrit dans le courrier pour cette assemblée virtuelle.

Relevons les points suivants :

- **Membres SORBUS** : Au 31 décembre 2019, l'association comptait 298 membres (181 individuels, 113 familles et 4 collectifs). Nous avons été heureux d'en accueillir 20 nouveaux, mais avons également pris note de 9 démissions. Le comité était composé de 8 personnes : Pauline de Coulon (présidente), Lisa Fisler (secrétaire), Lucas Gindraux (trésorier), Michel Blant, Astrance Fenestraz, Hoang Lê, Gabriel Marcacci, et Jean-Lou Zimmermann.
- **Le « Fonds Grand Tétras »** : ce fonds a été utilisé en 2019 pour deux créations d'étangs, une dans la forêt de Cortailod, une dans la forêt d'Auvernier.
- **Activités de terrain** : quatre activités de terrain ont été organisées pour nos membres en 2019. Le 16 mars, nous avons éclairci une haie à Coffrane. Le 13 avril, nous avons taillé et entretenu une haie à Cernier. Le 21 septembre, un murgier a été restructuré à Chaumont et enfin, le 26 octobre, des arbustes ont été plantés aux Brenêts.
- **Stands information** : deux stands de vente et information ont été organisés en 2019. Le 9 mars, SORBUS était présente avec un stand à la semaine de la durabilité à Neuchâtel. Le 22 septembre, l'association tenait un stand à la journée des alternatives au jardin botanique de Neuchâtel.

- **Oiseaux forestiers et martelage** : quelques membres experts de l'association ont réalisé des martelages en 2019 en vue de la revitalisation de l'habitat du Grand Tétrás, de la Gélínótte et de la Bécasse des bois et ont parcouru pour ce faire une superficie de 104.38 ha de forêt. La Gélínótte semble diminuer alors qu'elle se maintenait dans le canton jusqu'à présent, le Grand Tétrás est en voie d'extinction, et la Bécasse continue de diminuer en s'accéléranť.
- **Projet Huppe** : le projet s'est terminé en 2018, mais la diffusion de la brochure sur la biodiversité du vignoble et la réalisation de deux cavités à huppe supplémentaires se sont déroulées en 2019. Bonne nouvelle : la huppe a niché dans le canton de Neuchátel dans une cavité naturelle ! Nous attendons avec impatience qu'elle s'installe dans une cavité artificielle spécialement créée pour l'espèce à travers ce projet.
- **Contróles des nichoirs** : presque 1'000 nichoirs sont contrôlés chaque année par des contrôleurs pour suivre les populations d'oiseaux qui les occupent. Le torcol se porte plutôt bien, puisqu'il y a eu en tout 27 nichées recensées (contre 19 l'année passée), qui ont permis de baguer 174 jeunes et de faire 6 reprises photo d'adultes déjà bagués. Le Gobemouche noir reste assez constant avec 6 nichées réussies et 27 poussins bagués. Les contrôleurs de nichoirs bénévoles sont chaleureusement remerciés pour leur immense travail.
- **Communication** : une nouvelle brochure a été éditée : la biodiversité du vignoble, reconnaître préserver favoriser. De plus, une nouvelle newsletter sur le torcol a pu étre distribuée (un pic malgré lui). Le site internet a également fait peau neuve à la fin de l'année 2019.

L'assemblée approuve les actions menées durant l'année 2019 par 38 voix et 2 abstentions.

4. Composition du comité

Nous remercions chaleureusement Hoang Lê qui a quitté le comité. De plus, à la suite de changements personnels et professionnels importants, Pauline de Coulon n'a plus le temps d'accomplir ses tâches de présidente comme elle le souhaiterait et a donc pris la décision de transmettre ses responsabilités. Astrance Fenestraz, déjà active au sein du comité, s'est proposée pour prendre la relève. Tous nos remerciements aux deux pour leur travail passé et à venir.

Le comité soumis à l'approbation de l'assemblée est donc le suivant : Astrance Fenestraz (présidente), Lisa Fisler (secrétaire), Lucas Gindraux (trésorier), Michel Blant, Pauline de Coulon, Gabriel Marcacci et Jean-Lou Zimmermann. Par ailleurs, SORBUS mandate toujours Antoine Frei pour la mise en place des travaux de terrain avec les membres et le suivi des nichoirs ; il travaille à 30% pour SORBUS. L'assemblée accepte à l'unanimité (40 voix par courrier) le comité tel qu'il se compose à présent ainsi que le changement de présidence.

5. Rapport des comptes de l'exercice 2019 et budget 2020

- **Recettes** : Nous remercions les membres de SORBUS pour leur soutien et tous les dons parvenus à l'association en cette année 2019. Les recettes s'élèvent en 2019 à Fr. 35'631,80.-. Celles-ci comprennent Fr. 6'570.- de cotisations et Fr. 4'682.- de dons. Les indemnités de terrain (conventions), à hauteur de Fr. 24'016.00, sont comme d'habitude redistribuées ensuite dans les frais de terrains (mandats).
- **Dépenses** : Les dépenses atteignent Fr. 42'921.20 (charges directes) et Fr. 3'693.69 (frais généraux), soit un total de Fr. 46'614.89.
- **Résultat de l'exercice** : SORBUS a réalisé une perte de Fr. 10'983.09 et affiche un total de l'actif d'un montant de Fr 110'282.97 au 31 décembre 2019.
A remarquer que nous avons cette année un déficit par rapport à l'année dernière. Cette différence est due à un don non négligeable de 50'000 frs en 2018. La création de la brochure « biodiversité des vignobles » en 2019 a également amené un coût extraordinaire et supplémentaire dans les comptes 2019, mais cet argent était prévu dans le cadre du projet

Huppe, financé par nos sponsors en début du projet (2016). Le déficit n'est donc pas plus conséquent que les autres années. De plus, l'association a encore des réserves. Nous sommes toutefois actuellement à la recherche de fonds supplémentaires pour la continuation et l'augmentation des actions de l'association.

- **Le budget** : Le budget pour l'année 2019 prévoyait un déficit largement supérieur au déficit constaté. Il a été réajusté pour 2020 afin d'être plus réaliste. Il prévoit une perte de Fr. 7'725.-. Les recettes sont estimées à Fr. 36'250.- et les dépenses à Fr. 43'975.-.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs de comptes (Gindraux Sven et Geiser Stéphane) confirme l'exactitude des comptes tels qu'ils sont présentés. Les vérificateurs recommandent l'approbation de l'assemblée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité ainsi que le budget 2020 par les membres votants, et la décharge est donnée au caissier. Les vérificateurs de compte ainsi que Lucas sont remerciés pour avoir vérifié et tenu les comptes durant l'année 2019.

Les vérificateurs de comptes sont réélus à 39 voix et une abstention pour l'année prochaine.

7. Cotisations 2019

Les cotisations restent inchangées par rapport à l'année passée. Les cotisations s'élèvent donc à Fr. 30.- pour les membres individuels, Fr. 40.- pour les membres famille et Fr. 100.- pour les membres collectifs.

Le montant des cotisations est accepté par 39 voix et une abstention par l'assemblée.

8. Programme 2020

Les activités du printemps ont d'ores et déjà été annulées à cause de la pandémie de coronavirus. Les dates espérées pour l'automne sont le 24 octobre : restructuration de murgiers à Chaumont et le 14 novembre : entretien et taille de bosquet à Coffrane. Les stands sont pour l'instant tous annulés également.

9. Divers

- Un projet proposé à l'OFEV par le comité dans le cadre des RPT (réforme de la péréquation et de la répartition des tâches entre les cantons et la confédération) a été accepté. Ce projet est financé en partie par la confédération. Il s'agit d'un projet pour le suivi des populations d'étourneaux dans les vignobles afin de comprendre leur comportement et la compétition avec la huppe.

L'assemblée générale est levée le 16 novembre, suite à la réception de tous les bulletins de vote (délai d'envoi : 15 novembre). Nous remercions Jean-Lou Zimmermann et Serge Santiago qui s'étaient proposés pour nous présenter, à la date initiale de l'assemblée, une conférence sur les bécasses intitulée : « Contribution au suivi démographique de la Bécasse des bois dans le canton de Neuchâtel ». Cette conférence a malheureusement dû être repoussée, puis annulée, et nous espérons que ce n'est que partie remise pour la prochaine assemblée.

Lisa Fisler, le 29 novembre 2020